

République du Sénégal

Un Peuple-Un But-Une Foi



PROPOSITION DE LA DELEGATION DU SENEGAL

SUR LE POINT 6 RELATIF AU RENFORCEMENT DES CAPACITES ET LE

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

==**==**==**==**==

04 Avril 2019

NEGOTIATIONS sur BBNJ

Groupe de travail sur

« Les arrangements institutionnels »

Bonsoir Mme la facilitatrice,

Le Sénégal souscrit aux déclarations faites par la Palestine au nom du groupe G77 et de la Chine et par l'Algérie au nom du Groupe Africain.

Ma délégation voudrait, en ce qui concerne ce point précis des arrangements institutionnels, appuyer l'option de trois organes qui représentent les arrangements institutionnels minimaux sont requis pour le nouvel instrument :

- une Conférence des Parties avec des fonctions de prise de décision, d'élaboration des normes, de suivi et d'examen
- un secrétariat fournissant un soutien administratif et logistique
- un organisme ou comité scientifique / technique doté de fonctions de recommandation, composé d'experts indépendants de différentes régions, y compris d'organes scientifiques existants

Pour ma délégation, le nouvel instrument devrait créer un cadre pour la mise en place d'un système cohérent avec des objectifs clairs de conservation et les critères d'établissement d'Aires Marines Protégées. Le cadre des Aires Marines Protégées devrait permettre l'adoption d'AMP avec différents niveaux de protection, y compris les réserves marines.

En effet, l'organe de décision serait habilité à adopter des décisions contraignantes, y compris celles relatives à la création d'aires marines protégées. Cela permettrait de combler les lacunes actuelles, y compris en matière de gouvernance et de réglementation. Pour être efficace, le nouvel instrument doit comporter des fonctions de surveillance, notamment le pouvoir de désigner des réserves marines dans les ZAJN et d'adopter des mesures pour les protéger. Ainsi on éviterait la création de "Paper Parks".

Enfin, l'organe décisionnel prendrait des décisions sur la base des recommandations de l'organisme scientifique et technique.

Ainsi le nouvel instrument pourrait prévoir l'interaction avec les secrétariats de tous les cadres pertinents existants.

Je m'en arrête là et vous remercie de votre attention./.